CHAMPVANS infos

N° 308
Été 2024

Le Jardin Mobile sensibilise les écoliers à l'environnement

DOSSIER
Les orientations du budget 2024
Page 8

ÇA BOUGE À CHAMPVANS
Deux psychologues à la maison médicale
Page 12

LOISIRS
Une liaison pédestre Champvans-Monnières
Page 13

AGENDA

JUILLET

Dimanche **7**	**La Champvannaise** - *Randonnée Pédestre* *Départs de 8h à 14h - Salle des fêtes*

SEPTEMBRE

Dimanche. **22**	**Marché de l'Artisanat** *Organisé par office du commerce et de l'artisanat du Grand Dole* *Centre du village de 10h à 18h - Gratuit*
Dimanche. **22**	**17e Traversée du Grand Dole** *3 randonnées pédestres 3.6, 10 et 15 km* *Départs : Salle des fêtes*

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
INFOS	4
TRAVAUX	6
DOSSIER	8
ÇA BOUGE À CHAMPVANS	10
ACTUALITÉS	11
ENVIRONNEMENT	12
LOISIRS	13
ASSOCIATIONS & CULTURE	14

CHAMPVANS Infos
Directeur de la publication : Dominique MICHAUD
Conception & mise en page : Secrétariat de mairie
Photos : Mairie de Champvans sauf crédits cités
Impression : DAVID GRAPHIC—800 ex.
Dépôt légal : 11/02/1989

Mairie - 2, rue André Gleitz - 39100 CHAMPVANS - ☎ 03 84 72 03 69 - ✉ mairie@champvans.fr
Secrétariat : Lundi et vendredi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 14h30 à 18h

EDITORIAL

Avec un budget investissement de 3.3 millions d'euros, principalement dû à la construction du pôle santé, 2023 était une année exceptionnelle, 2024 tend vers des chiffres plus habituels.

Les lourds investissements de ces dernières années n'ont pas dégradé la situation financière de notre Collectivité qui reste saine. Notre endettement est plus faible que la majorité des communes de notre strate. Il faut néanmoins prendre en considération de manière différente les investissements « productifs » (comme la maison médicale ou des logements) qui génèrent des loyers par rapport à d'autres équipements publics (comme la salle des fêtes ou la station d'épuration) qui apportent un service indispensable mais créent en même temps de nouvelles dépenses de fonctionnement. Il y a donc endettement et endettement.

Les lourds investissements de ces dernières années n'ont pas dégradé la situation financière de notre Collectivité qui reste saine

Notre plutôt bonne santé financière s'explique par la conjugaison de plusieurs phénomènes :

- Une maîtrise scrupuleuse de nos dépenses de fonctionnement qui nous permet de dégager un autofinancement correct.
- L'arrivée à échéance de deux prêts fin 2022 qui nous ont permis d'emprunter 500 000 € pour la construction du pôle santé sans augmenter pour autant notre endettement. Le nouvel emprunt de 350 000 € réalisé en 2023 est quant à lui financé par les loyers de la maison médicale.
- Le recouvrement de 25 000 € de loyer annuel supplémentaire consécutif à la fin du bail emphytéotique des 9 logements de la Cure depuis mars 2023. Après 34 ans de gestion par l'OPAC du Jura, ces locaux sont revenus dans le giron communal.
- Les bonnes ventes de chênes de ces deux dernières années qui nous ont donné l'opportunité de transférer 250 000 € du budget forêt vers le budget communal.
- Dans un proche avenir, la vente des terrains des Jardins Fontaine qui se déroulera en deux phases et qui nous apportera un apport intéressant pour nos futurs chantiers.

Tous ces éléments ont évidemment un impact favorable sur notre budget. Ils n'obèrent pas nos finances et nous permettent de préparer l'avenir plutôt sereinement en programmant les investissements des années à venir. Nous y travaillons activement !

Mais, il y a souvent des mais… l'État se trouve devant un déficit très supérieur à ses prévisions, les dépenses devant être rabotées de 10 milliards d'euros. Il est prévu de réduire de 4 milliards d'euros les aides aux collectivités et de remettre en service le mécanisme de « la participation des collectivités au redressement des comptes publics ». Nous connaissons parfaitement ce mécanisme puisqu'il est déjà appliqué depuis 2014 et que nous nous privons depuis cette date au niveau de notre seule commune de 60 000 € de dotations tous les ans…

Ne sachant pas à ce jour quel sera le niveau d'effort financier demandé, la prudence reste de mise !

Dominique MICHAUD
Maire de Champvans
Vice-président du Grand Dole

www.champvans.fr

www.facebook.com/champvans.fr

Appli Intra Muros

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Aymira GÜNER, née à Dole le 11 juin

Mariage

Sandrine LAIRON et Jean-Paul MUSSOT, le 11 mai
Myléna SCOTTO et Jérôme BUCHAILLOT, le 18 mai

Décès

Gilles MENU, 57 ans, décédé le 5 avril
Jeannine BLONDEY née FICHET, 87 ans, décédée le 2 mai
Nicole JEANNIN née PERNET, 86 ans, décédée le 5 mai
Akil ISUFI, 3 mois, décédé le 7 mai
Vincent LAMBERT-MOINE, 39 ans, décédé le 13 mai
Dolorès COUTURIER, 68 ans, décédée le 22 mai
Daniel GAUTHRON, 88 ans, décédé le 23 mai
Anne-Marie MICHAUD, 87 ans, décédée le 24 mai
Emilienne JOSI née LENZI, 104 ans, décédée le 5 juin

ÉCLAIRAGE, SIGNALEZ !

En cas de panne ou de défaut sur l'éclairage public et afin que nous puissions prévenir le plus vite et le plus précisément possible la société en charge de la maintenance, merci d'appeler le secrétariat de mairie en nous communiquant les références du candélabre défectueux.

ERRATUM A.L.S.H.

Une erreur s'est glissée dans le mémento du dernier bulletin, merci de noter le bon numéro de téléphone, avec toutes nos excuses !

A.L.S.H. « Les Galopins »
Directeur : Eric BOISSON
☎ : 03 84 72 89 32
✉ alsh.ouest-champvans@grand-dole.fr

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Synthèse des dernières délibérations
Retrouvez l'intégralité en Mairie ou sur champvans.fr

Conseil du 25 mars 2024

- Approbation des comptes administratifs, des comptes de gestion et des affectations de résultats des budgets 2023 de la Commune et de la Forêt.
- Maintien des taux d'imposition de 2023 pour 2024 : Taxe d'habitation résidences secondaires : 9.26 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 39.61 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27.68 %
- Attribution de 9 000 € de subventions aux associations par la Commune et de 1 600 € par le CCAS
- Approbation des budgets Forêt & Commune 2024 (V. page 8 & 9 DOSSIER)
- Perception de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux d'Orange en 2023 de 1 120.96 €
- Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au personnel communal éligible entre 300 € et 800 € suivant le salaire perçu.
- Nomination de Christine ZANTE au bureau de l'Association Foncière en remplacement de Marc DAUBIGNEY démissionnaire.
- Désignation de Sylvie DUCUGNON et Josiane GOYET comme déléguées au syndicat de la crèche de Saint-Ylie.

Conseil du 27 mai 2024

- Attribution de la maîtrise d'œuvre au SIDEC pour un montant de 34 336 € HT pour les 3 projets :
  1. L'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux (cure, école maternelle, vestiaires de foot, salle des fêtes et A.L.S.H.)
  2. Le désamiantage, l'agrandissement du hangar de stockage de bois déchiqueté et la toiture solaire
  3. Les ombrières sur le parking de la salle des fêtes
- Point sur le permis d'aménager du nouveau quartier Jardins Fontaine
- Bail pour l'implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile de la société SFR sur la zone artisanale
- Désignation comme référent « santé » du Pays Dolois : Dominique MICHAUD, Maire.
- Demande de subvention forêt France 2030. Montant des travaux 61 360 € HT - Subvention espérée : 37 833.05 € HT
- Stéphane SAUCE est nommé chef de coupe forestière
- Renouvellement du contrat PEC d'un agent aux services techniques.

SÉNIORS : CET ÉTÉ BOUGEZ & PRENEZ SOIN DE VOUS !

Déplacez-vous sur l'ensemble du Grand Dole en bus avec Flexi séniors

Service de trajets en navette pour les plus de 75 ans sur réservation la veille avant 17h30 : 5 € aller et retour

Zone Ouest
Mercredi
de 14h à 16h30
Vendredi
de 9h à 12 h
Destinations
Dole, Foucherans, Tavaux, St Aubin, Damparis, Choisey

Zone Nord
Mardi
de 14h à 16h30
Jeudi
de 9h à 12 h
Destinations
Dole, Foucherans, Authume, Sampans, Choisey

Canicule : gardez les bons réflexes

NUISANCES SONORES

HORAIRES AUTORISÉS

Arrêté municipal de lutte contre les bruits de voisinage du 1er juillet 2016

Lundi au vendredi :
8h00 – 12h00 et 13h30 – 19h30
Samedi :
8h00 – 12h00 et 13h30 – 18h30
Dimanche et jours fériés :
10h00 – 12h00

Merci de respecter ces horaires afin qu'il fasse bon vivre dans notre village

TRANQUILITÉ VACANCES - OTV

L'Opération Tranquillité Vacances est un service de la gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie. La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires.

Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.

Inscription sur place : Vous devez vous rendre à la Brigade de Dole, 44, av. Jacques Duhamel, 03 84 79 00 77 avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Démarche en ligne : La connexion se fait via le site Service-Public.fr. Identifiez-vous via France Connect ; complétez le formulaire en ligne. Vous recevrez un récépissé par courriel.

Si vous souhaitez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse), même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre à la brigade de gendarmerie.

À noter : Pensez à indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

17 **Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, appelez immédiatement la gendarmerie le 17. Ne touchez à rien afin de ne pas faire disparaître d'éventuels indices.**

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15031

REPRISE DU PLATEAU RUE DE DOLE

Mi-avril l'entreprise Roger Martin a effectué des travaux de reprise du plateau de la maison médicale.
Ce ralentisseur n'étant pas conforme côté aval. La remise aux normes a consisté au rabotage de la chaussée sur une partie du ralentisseur, à la remise à niveau de certaines bordures, à la mise en place d'un nouvel enrobé et d'une nouvelle signalisation. Tous ces travaux ont été pris en charge par l'entreprise.

RÉNOVATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AUX CHAMPS FONTAINE

ENEDIS investit 90 000 € pour améliorer la qualité de distribution

Les travaux ont consisté au renouvellement et à la restauration du réseau basse tension. Le but recherché est d'améliorer la qualité de la fourniture d'électricité et de profiter de ces travaux pour changer les câbles, restructurer les réseaux en créant une extension et installer de nouveaux accessoires neufs.
Ainsi, la charge sur les deux postes de distribution a été partagée de façon différente pour une meilleure répartition.
Compte-tenu des mauvaises conditions météo, les travaux ont pris du retard et devraient être terminés mi-juillet. Merci aux riverains pour leur compréhension.

RUE DE FOUCHERANS : UN RESEAU D'EAU FLAMBANT NEUF !

262 106 € de travaux financés par le syndicat des eaux

Le 16 mai dernier a eu lieu la réception par le SIERD (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dole) des travaux de changement de la canalisation d'eau alimentant tous les habitants de la rue de Foucherans. 57 nouveaux compteurs ont été mis en place et 790 mètres de conduite fonte d'un diamètre de 125 mm ont été changés.
Notre Commune a profité de ces travaux, pour réaliser un bouclage entre la rue de Dole et la rue de Foucherans. Il nous permet ainsi d'avoir la possibilité d'alimenter l'ensemble du village par la rue de Foucherans en cas de défaillance du collecteur principal et d'assurer une pression et un débit suffisant sur les poteaux incendie rue de Foucherans et rue des Carrières.
Merci aux riverains pour leur patience !

L'AIRE DE JEUX DU STADE S'OFFRE UN COUP DE JEUNE

Après la mise en place d'un nouveau revêtement sablé, de nouvelles plantations, de corbeilles et de bancs, l'aire de jeux dispose depuis peu d'une table de tennis de table et d'un jeu sur ressort supplémentaire. Les travaux sont réalisés par l'équipe technique qui doit dès que les conditions météo le permettront, finaliser les aménagements. Pour information, un nouveau jeu pour les petits remplacera cet été celui existant. Un jeu neuf sera également installé dans la cour de la maternelle.

BUDGET COMMUNE : INVESTISSEMENT

L'investissement de 2024 reste soutenu avec 1 1250 115 €

Les lourds investissements pour la construction du pôle santé et des voiries connexes se sont faits sans augmenter la pression fiscale conformément à notre engagement. La maîtrise des frais de fonctionnement et le choix d'avoir emprunté plus, nous permet de dégager un autofinancement de 750 000 €, nous gardant ainsi des possibilités de poursuivre les investissements sans obérer l'avenir.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- **Réfection du pont SNCF**
  197 000 €
- **Panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux**
  168 000 €
- **Transformation de l'ancien local médical en logement**
  65 000 €
- **Rénovation de la sacristie**
  39 000 €
- **Restauration de la Nativité de Vignon**
  26 000 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- **Autofinancement : 750 000 €**
- **Subventions : 300 000 €**
- **Affectation déficit : 160 000 €**
- **Récupération TVA : 30 000 €**
- **Taxe d'aménagement : 10 000 €**

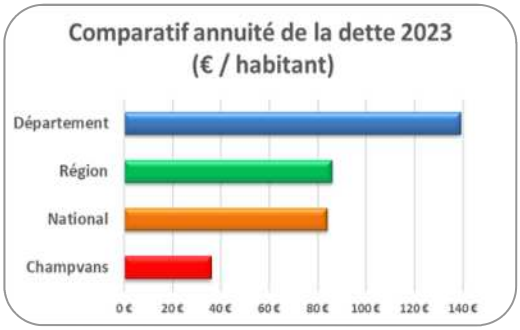

VOIRIE - RESEAUX - ESPACES VERTS

Mise en sécurité du pont SNCF, éclairage public, divers

255 890 €

FINANCES

Déficit investissement, capital des emprunts et amortissements

237 532 €

BÂTIMENTS

Aménagement de la sacristie, réhabilitation de l'ancien local médical, mise en sécurité de la salle des fêtes, restauration du tableau « La Nativité » de VIGNON

192 500 €

PÔLE MÉDICAL

Solde des travaux de la maison médicale

176 650 €

ENERGIE

Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments

168 000 €

ACQUISITIONS FONCIÈRES

Solde des achats Jardins Fontaine

70 000 €

ÉCOLES

Sécurisation, isolation, accessibilité informatique et aire de jeux

55 690 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & JEUX

Amélioration de l'aire de jeux du stade, table de tennis de table, éclairage LED pétanque

37 300 €

DÉFENSE INCENDIE & SÉCURITE

Bouclage incendie rue de Dole - rue de Foucherans, vidéoprotection

37 053 €

MATERIEL & INFORMATIQUE

Matériel informatique et matériel pour le service technique

7 000 €

CIMETIÈRE

Réaménagement du carré n°3, création d'emplacements en pleine terre

6 500 €

ENVIRONNEMENT

Aménagements sur l'ensemble du Mont et à l'arboretum

6 000 €

BUDGET COMMUNE : FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 1 555 896 €

Les dépenses regroupent tous les frais nécessaires au fonctionnement des services de notre Collectivité.

DEPENSES	
Frais de rémunération du personnel	355 000 €
Dépenses d'entretien et de fourniture (y compris énergétique)	316 000 €
Frais liés aux compétences de la Commune & indemnités élus	106 000 €
Intérêts des emprunts	15 000 €
Divers	13 000 €
L'autofinancement (excédent utilisé pour les investissements)	750 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
RECETTES	
Taxes foncières, taxes sur les pylônes et diverses attributions	699 000 €
Dotations de l'État	145 000 €
Revenus locatifs (logements, maison médicale, salle des fêtes)	110 000 €
Virement du budget forêt	100 000 €
Produits des services	47 000 €
Excédent de 2023	455 000 €

9000 € sont attribués aux associations

Les associations sont d'indispensables partenaires. Grâce aux bénévoles, elles animent et contribuent à l'attractivité de notre village. L'aide communale ne se limite pas aux subventions mais se manifeste aussi par le prêt de salles, de matériel et d'aide logistique.

SUBVENTIONS COMMUNE	
US trois monts	2 018 €
B Jazz big bang	1 000 €
Clé des chants	1 000 €
Anciens combattants	650 €
Les copains de la traversée	550 €
Cac 39 Amicale des Coureurs	500 €
Fondation du patrimoine	200 €
Croqueurs de pommes	250 €
Association Parents d'Elèves	500 €
Collège Damparis Éco-citoyens	300 €
Médaillés Sportifs	50 €
Souvenir Français	50 €
Réserve pour imprévus	1 932 €
Total subventions Commune	**9000 €**

BUDGET CCAS

DEPENSES	
Repas des anciens, colis et divers	12 710 €
Secours d'urgence, aides et subventions	5 210 €
Charges de personnel	750 €
Total dépenses	**18 670 €**
RECETTES	
Subvention de la Commune	13 000 €
Excédent année 2023	5 670 €
Total recettes	**18 670 €**

SUBVENTIONS DU CCAS	
Restos du Cœur	400 €
Secours Populaire	400 €
Secours Catholique	400 €
Épicerie sociale	400 €
Total subventions CCAS	**1 600 €**

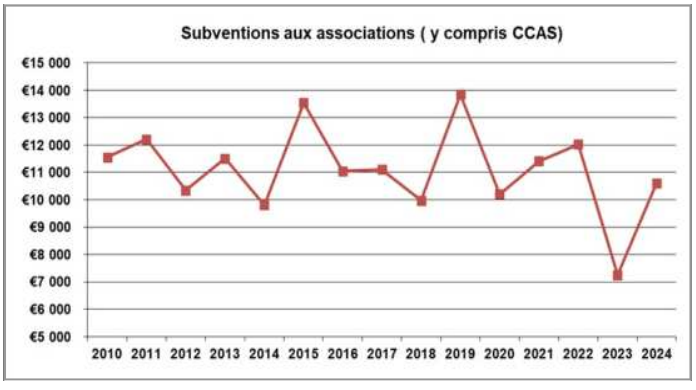

BUDGET FORÊT

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à **183 901 €** et celles d'investissement à **97 990 €.**

De bonnes ventes nous permettent de virer 100 000 € sur le budget communal.

DEUX PSYCHOLOGUES S'INSTALLENT À LA MAISON MÉDICALE

Aurore AUXIETTE et François VERPEAUX, psychologues ont intégré, le 15 juin, la maison médicale désormais complète

Pourriez-vous nous parler de votre métier ?

En France, pour faire usage du titre de psychologue, il est exigé d'être titulaire d'une licence mention "psychologie" et d'un master mention "psychologie" comprenant la rédaction d'un mémoire et 700 heures de stages professionnels, donc 5 ans d'études après le BAC. Il y a différentes spécialités de la psychologie, nous sommes tous les 2 psychologues cliniciens, nous exerçons au sein du CHS de Saint-Ylie et en libéral désormais à Champvans.

Nous traitons tout ce qui est pathologie psychique, c'est un travail sur soi, sans médication. Le patient va apprendre à se connaître, à gérer ses troubles, les difficultés psychiques qu'il peut rencontrer. Nous intervenons dans tout ce qui est traumatisme divers, la dépression, les parcours de vie complexes, les addictions, les somatisations, la gestion de l'angoisse, le mal-être, les suites des agressions quelles qu'elles soient, les suites d'accidents, la maltraitance, le syndrome de stress post-traumatique, Troubles Compulsifs Alimentaires, Troubles Obsessionnels Compulsifs, le deuil et toutes les maladies psychiatriques… Pour intervenir, nous avons des outils particuliers qui sont propres à chaque psychologue.

Quel est votre cursus ?

Aurore AUXIETTE : J'ai un DESS (master 2 aujourd'hui) en psychologie clinique et psychopathologie puis un Diplôme Universitaire de thérapie systémique et familiale, diplômes obtenus à l'université de Nice. Depuis 8 ans maintenant, j'utilise un outil particulier : l'EMDR (désensibilisation et retraitement de l'information par les mouvements oculaires). Cette thérapie repose sur les stimulations bilatérales, alors même que la personne se reconnecte à l'événement. L'idée est de stimuler les deux hémisphères cérébraux pour trouver la solution. Ça ressemble au sommeil paradoxal, sommeil pendant lequel on gère les problèmes de la journée.

Je travaille aussi à l'hôpital en pédopsychiatrie avec des adolescents souffrant de tous les troubles psychiques et/ou traumatismes de l'enfance : maltraitance, agression ou négligence. J'ai également travaillé 15 ans auprès d'adultes dans l'insertion professionnelle et auprès d'enfants souffrant de handicap mental en Institut Médico-Éducatif.

François VERPEAUX :

J'ai poursuivi mes études à l'université de Lyon 2 Lumière et je possède un master 2 en psychologie clinique et psychopathologie. Cela fait 9 ans que je suis psychologue à l'hôpital et exerce dans différents services de psychiatrie adulte. Depuis quelques années je travaille aussi en addictologie dans un service qui a ouvert ses portes en septembre 2022 et connais donc bien cette problématique. Via le libéral, je commence également à travailler auprès d'adolescents et d'enfants.

Qu'est-ce qui pousse les gens à venir vous voir ?

Les personnes qui consultent sont dans un mal-être aux racines profondes et/ou activés par des événements actuels vécus douloureusement. Nous rencontrons ainsi des gens qui connaissent une rupture de leur équilibre psychique. Ce peut être une maladie psychiatrique ou quelqu'un qui estime ne plus pouvoir faire face seul à ses difficultés professionnelles, familiales, amicales ou amoureuses, la perte d'un proche, etc.

Viennent-ils vous voir spontanément ?

Le patient peut prendre conscience qu'il a besoin d'aide et venir de lui-même. Il peut aussi être encouragé par son entourage ou envoyé par son médecin du travail, généraliste ou psychiatre. Psychologues et médecins sont donc amenés à travailler ensemble avec l'accord du patient et sous couvert du secret professionnel.

Pourquoi vouloir travailler en libéral ?

L'intérêt peut être de rencontrer un public différent que l'on ne rencontre pas forcément à l'hôpital mais aussi de proposer un temps et un espace dont les patients peuvent manquer ailleurs. Le fait d'avoir deux lieux d'exercice nous convient pour conserver la bonne distance et une implication constante dans chaque lieu.

Prendre rendez-vous :
Aurore AUXIETTE : 07 66 07 93 75
François VERPEAUX : 06 40 82 79 11

UN JARDIN MOBILE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Faire connaître les bienfaits des espaces verts et susciter l'intérêt des métiers du paysage tels étaient les objectifs de la venue de cette exposition itinérante.

Cette animation s'articulait autour d'une remorque aménagée qui met en scène les éléments de la ville : l'eau, la terre, le béton, la température, le paillage et la végétation. Différents modules permettent de sensibiliser les enfants à la biodiversité, aux différences de températures entre un espace bétonné et un espace végétalisé et ainsi qu'aux phénomènes de ruissellement et d'infiltration. Des sujets malheureusement qui sont de plus en plus d'actualité.

Les enfants très attentifs aux explications de Barbara ELGOYHEN, institutrice, Lionel CÉRIGNAT, paysagiste et Xavier POILLOT, Président de l'UNEP

Xavier POILLOT, Président Régional de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, et gérant de Réveillon Paysages a proposé cette animation pédagogique à l'école.

La journée s'est terminée par la plantation d'un arbre (Févier d'Amérique) offert par UNEP avec le concours des enfants. Chacun est reparti avec un « Passeport du Super-héros du végétal » ainsi qu'un pot biodégradable contenant des graines de cresson.

Une équipe de France Télévision était présente toute la journée donnant à cet évenement un affichage national grâce à la diffusion du reportage au journal télévisé de France 2.

Une très belle journée avec le soleil en prime !

RANDO ZÉRO DÉCHET

Pour la 5e édition, une trentaine de participants était au rendez-vous.
Une météo idéale en ce samedi 13 avril et une bonne participation du Foyer Rural, association partenaire cette année, étaient les ingrédients de la réussite de cette conviviale manifestation. Dix circuits de randonnée, de 2.5 à 10 km, étaient proposés pour les petits et les grands. Malgré les collectes tout au long de l'année, un camion de déchets a été rempli ! La plus grande partie, ramassée par des membres de l'ACCA, provenait d'un dépôt sauvage en forêt, désolant…
Un grand merci à tous les participants **!**

RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Et si on installait un récupérateur d'eau de pluie ?

Même si la pluie a été abondante en ce début d'année, il n'est pas certain que cet été ne sera pas synonyme de restriction d'usage de l'eau. Une solution possible est de s'équiper d'un récupérateur.
Il existe plusieurs sortes de récupérateurs. Les plus gros, les cuves enterrées et les réservoirs souples, peuvent contenir jusqu'à 15.000 litres d'eau. Tous deux nécessitent des travaux pour leur installation.

A l'inverse, il n'y a pas de travaux à faire pour installer une cuve ou un réservoir dit « aérien ». Il s'agit d'installations équipées d'un robinet posées sur le sol, d'une capacité ne dépassant généralement pas les 1000 litres. Il suffit de les raccorder à la descente d'eau pluviale. Elles sont maintenant déclinées sous de multiples formes (arrondies ou rectangulaires) pour s'harmoniser avec leur environnement : jarre, muret, grand pot de fleur, tonneau...
L'eau de pluie récupérée n'est pas potable, elle permet d'arroser plantes en pots et jardin, sans ponctionner ni dans les nappes phréatiques ni dans le réseau d'eau potable.

Petits conseils pour un meilleur résultat :

- Vérifier que la gouttière n'est pas encombrée
- Pour éviter les dépôts dans la cuve, installer un collecteur filtrant sur la descente de gouttière.
- Pour éviter une prolifération d'algues, un nettoyage de la cuve est nécessaire une fois par an.
- En hiver, vider la cuve et laisser le robinet ouvert pour que le gel n'abîme pas la cuve
- Pour éviter la prolifération des moustiques, la cuve doit être la plus étanche possible.

PHOTOVOLTAÏQUE, LE COUP D'ENVOI

Signature le 27 mars, d'une convention avec la SEM EnR Citoyenne pour l'installation d'une centrale à l'ancienne décharge

Cette signature est le premier acte lançant la réalisation du projet de centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge, que nous vous avions présenté dans le précédent bulletin. La Commune a choisi la SEM EnR Citoyenne qui va porter le projet et les études tant financièremet que techniquement, à partir de cette année jusqu'à la mise en service en 2027. L'investissement est estimé à 3.4 millions d'euros pour une exploitation sur trente ans. Le risque financier est limité pour la Commune qui devriendra actionnaire de la société de projet construisant et exploitant la centrale photovoltaïque. La possibilité d'entrée dans cette société pour les habitants et pour le Grand Dole est à l'étude.

Jean-Daniel MAIRE, PDG de SEM EnR Citoyenne et Dominique MICHAUD, Maire, salle André Seguin.

INAUGURATION DE LA LIAISON PÉDESTRE CHAMPVANS - MONNIÈRES

L'inauguration symbolique de cette liaison pédestre entre nos deux communes a eu lieu le 25 mai

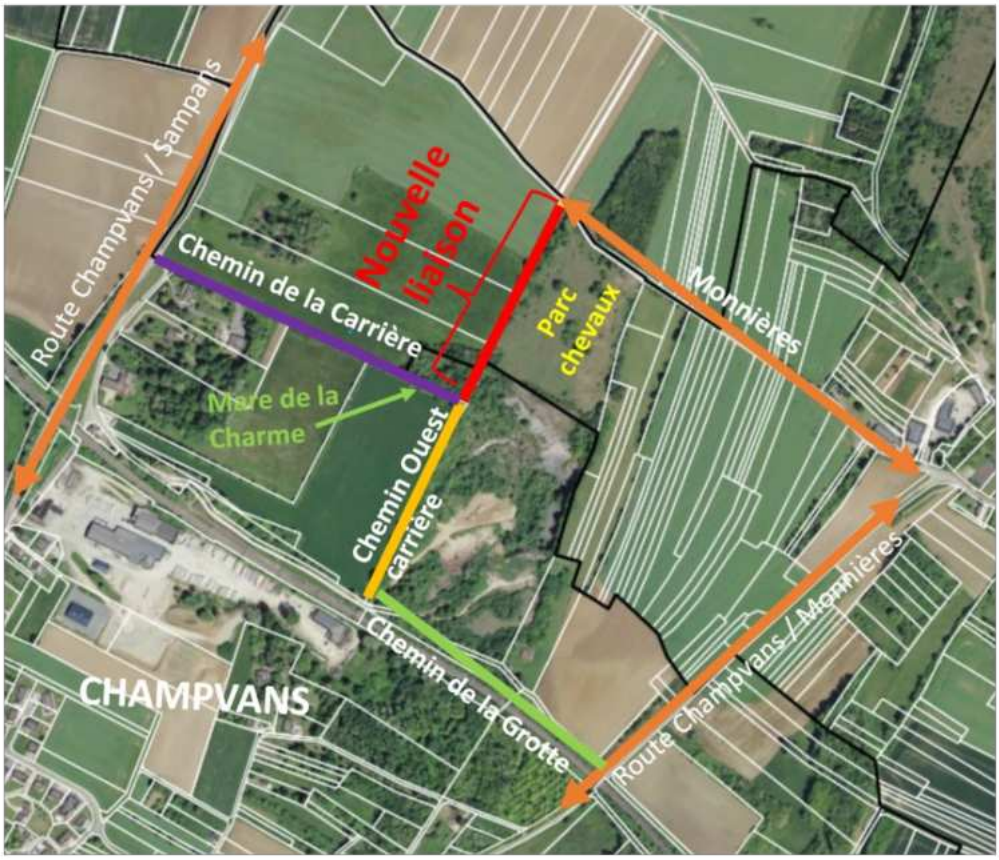

Cette petite connexion pour nous est un grand pas pour les randonneurs et amis de la nature !

La randonnée est une activité très pratiquée à Champvans puisque nous avons la chance d'avoir au sein du Foyer Rural, deux sections de marche nordique et une section randonnée.

Aussi, pour faciliter les promenades autour de notre Commune, nous ouvrons régulièrement de nouveaux chemins offrant de nouvelles possibilités de déplacements dans un cadre agréable, en évitant le plus possible les voies ouvertes à la circulation.

Le sentier qui vient d'être créé permet de relier Champvans à Monnières et surtout de nous connecter au Mont Roland, lieu fort intéressant qui peut même nous emmener vers Saint-Jacques-de-Compostelle ou ailleurs...

Merci à tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible !

LES COPAINS DE LA TRAVERSEE

La conférence santé au bénéfice de Ness et Astré, s'est tenue le 21 mai, salle André Seguin. Nous tenons à remercier tous les participants et la famille qui ont partagé leurs connaissances et leurs expériences. L'événement a permis de sensibiliser davantage aux problèmes de santé tout en recueillant des fonds pour une cause importante. Le docteur Catherine GUILLAUME BAUDET a abordé la thématique de la maladie, qui a suscité des discussions enrichissantes. Nous sommes reconnaissants de la participation du public présent et de l'enthousiasme qui a fait prendre conscience du quotidien de la famille, frappée par ces maladies rares. Les fonds collectés iront directement à Ness et Astré pour aider la famille.

VENEZ NOMBREUX À LA TRAVERSEE DU GRAND DOLE LES 21 ET 22 SEPTEMBRE

Cet événement sportif est ouvert à tous et propose 3 parcours adaptés à différents niveaux : 15 km : parcours idéal pour marcheurs expérimentés, 10km : pour marcheurs en quête de défi, 3.6 km : parcours pour marcheurs occasionnels & PMR. C'est une occasion parfaite de se retrouver en plein air, en famille, entre amis tout en soutenant une noble cause. Nous espérons vous voir nombreux pour cet événement unique.

Pour plus d'informations voir en dernière page ou Catherine PRINCE 06 61 94 29 24 ou notre site Web.

JUMELAGE

Comme chaque année, le 3ème dimanche d'avril, le comité de jumelage organisait ses traditionnelles Puces. Tout au long de cette journée les visiteurs intéressés ont acheté divers objets.

Pour agrémenter cette manifestation, les bénévoles du comité n'avaient pas oublié les chalands. Ceux qui le souhaitaient, pouvaient se restaurer au stand de restauration rapide ou se désaltérer à la buvette. Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées et à l'année prochaine.

Notez dès à présent dans vos agendas notre prochain rendez-vous le dimanche 20 avril 2025.

MÉDIATHÈQUE

Apéro-Lectures à 18h
lundis 5 août, 2 septembre et 7 octobre (16 ans et +)

Jeux timbrés sur le sport
Lundi 23 septembre à 17h30 (de 8 à 108 ans)

L'heure du conte le 1er juin animé par Tiphaine CHANDON

Vous pouvez emprunter **GRATUITEMENT** dans toutes les médiathèques du Grand Dole : Livres, magazines, CD, textes lus, DVD, jeux vidéo, liseuse, boîte à histoires Lunii… Portage gratuit pour les personnes empêchées.

Champvans : Fermeture du 12 au 31 août (d'autres médiathèques sont ouvertes)

Toutes les infos, toutes les animations :
https://mediatheques.grand-dole.fr - ☎ 03 84 71 53 75

Section FFRando

● Séjour Longe Côte Découverte

Champvans sur mer : le longe côte vous ouvre les portes de la mer. 10 adhérents de la section FFRrando Longe Côte du foyer rural sont allés du 8 au 12 mai 2024 à la source de l'activité longe côte en la pratiquant avec deux associations pionnières et en rencontrant Thomas WALLYN l'inventeur de la discipline.

Qu'est-ce que le longe côte ? C'est marcher avec de l'eau au niveau du thorax en s'aidant ou non d'un ustensile de propulsion. Le principal risque du longe côte est de ne plus pouvoir s'en passer ! L'accueil chaleureux et efficace par les clubs de Ferry Longe Côte (Sangatte) et Bray-dunes associé à une mer calme, un ciel bleu et un soleil très présent a permis de rassurer et de profiter pleinement des conseils techniques et du bonheur de la pratique. Ce fut aussi l'occasion de découvrir Calais, Bergues et Dunkerque, les magnifiques paysages de falaises de Douvres ou du cap Blanc Nez, les dunes, les longues plages de sable et de goûter à quelques spécialités locales.

● Informations de rentrée - Les autres activités de marche

LUDO NORDIQUE (intensité moyenne avec bâtons) débutant/intermédiaire : samedi 7 septembre, 14h30
NORDI TONIQUE (intense) dimanche 8 septembre à 9h00
RANDO DOUCE (1h env.) mercredi 11 septembre, 14h30

Contact préalable :
Hervé BENOIT-CHIEUX - 07 60 45 77 27
https://ffrando-frc.dujura.fr/r

FOYER RURAL

Pour tout renseignement sur les activités des différentes sections
Martine MIGNOT- ☎ : 07.67.44.46.22

Section Théâtre

Les 6 représentations de la section théâtre du Foyer Rural, au mois de mars dernier, ont rencontré un vif succès et joué « à guichet fermé » ! Belle reconnaissance pour les acteurs ados et adultes de ces 2 pièces intelligentes et récréatives !
Beaucoup de travail et de générosité puisqu'un don de 5 000 euros a été remis à L'Association « Les clefs pour Ness et Astrée » en présence de Jacques Lavrut, responsable de la section , Martine Pingon metteure en scène et Martine Mignot présidente du Foyer Rural. Merci à toute l'équipe, la Municipalité et les bénévoles.

Section Art de Vivre : Les cartes de la fraternité en Europe

La section Art de Vivre du Foyer Rural, en partenariat avec une classe de CE2 / CM1 de l'école a participé à un échange de cartes postales, dans le cadre d'une opération « carte de la fraternité en Europe ». Un enfant écrit un message de fraternité, un adulte répond et le message est transmis à l'enseignant.

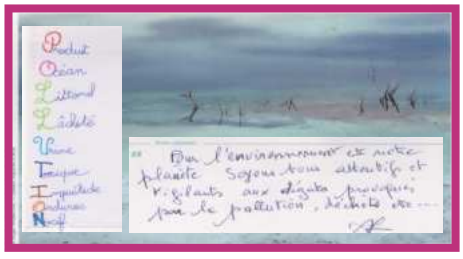

Instant de partage laïque entre les générations.
Merci aux enfants et aux Séniors de la section.

Section Pétanque

Challenge Pasteur 2024 à Champvans
Le 9 juin 2024, a eu lieu le Challenge Pasteur. Le gagnant de ce challenge est l'équipe 1 de Champvans !
Toutes nos félicitations aux joueurs et aux organisateurs.

Dorian, Luis et Alain, champions du Jura en triplettes
19 équipes masculines et 8 féminines étaient engagées au boulodrome de Bans pour tenter de décrocher le titre de champions du Jura triplettes. L'excellente performance est revenue à nos 3 seniors masculins Alain Barcelo, Luis Da Silva et Dorian Bourgeon qui s'imposent en finale pour devenir champions du Jura et décrochent ainsi leur billet pour le championnat de France à Sin le Noble (59) les 22 et 23 juin prochains. Félicitations à eux et bravo à Luis qui se qualifie pour son 2ème France en 8 jours.

Pauline et Luis, champions du Jura doublettes au jeu provençal.
Pauline décroche son 1er billet pour un championnat de France et devient la 1ère féminine jurassienne à remporter le titre de championne du Jura doublettes jeu provençal. Rendez-vous en septembre à La Crau (83).

B JAZZ big band

L'année écoulée a été exceptionnelle pour le B. Jazz big band. Nous avons eu la chance de donner deux concerts à Champvans : en octobre, nous avons célébré les 20 ans du groupe et en février, nous avons présenté notre traditionnelle soirée cabaret. Fidèles à notre philosophie, nous avons pris plaisir à jouer ensemble tout en partageant ce bonheur avec notre public.
La prochaine saison s'annonce tout aussi prometteuse puisque nous participerons **le dimanche 22 septembre, à Champvans, au marché de l'artisanat**. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager encore plus de musique et de convivialité.
Le B. Jazz big band recrute. Si vous êtes intéressé, venez essayer ! Un concert, une animation ? Pensez à nous…

Vincent ROULLET 06 27 27 11 98- www.facebook.com/bjazzbigband

CARTE JEUNES, C'EST CADEAU !

Depuis 2007, la Commune offre la Carte Avantages Jeunes aux Champvannais âgés de 11 à 26 ans

Elle se présente sous forme d'une carte personnelle, d'un livret ou d'un espace perso à utiliser avec son smartphone. Pour bénéficier de cette offre, inscrivez-vous avant le 19 juillet au secrétariat de mairie ou par mail : mairie@champvans.fr ou par téléphone : 03.84.72.03.69. Les cartes seront à retirer en mairie en septembre.